

Avis de constitution

SOCIETE « B & HARMONY IVOIRE » en abrégé « B&HI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 9A, LOT 61,
ILOT 8, Lot 61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « B & HARMONY IVOIRE » en
abrégé « B&HI »

Objet : Commerce, import export, conseil, formation,
divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 9A, LOT 61,
ILOT 8, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M N'DEFFO LADJAPE MBA BERTRAND
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07686 du 23/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56970/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

